

Conseil de quartier MULSANT mercredi 10 octobre 2018

- David Goutorbe, Président du Conseil de Quartier Mulsant,
- Roland Mignard, vice-Président du Conseil de Quartier Mulsant, Adjoint en charge du Cadre de Vie, Urbanisme, Circulation, Voirie et Stationnement,
- les membres du Conseil de Quartier Mulsant,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Frédéric Fournier, Responsable du pôle voirie, signalisation, éclairage, Ville de Roanne
- Olivier Jandard, Responsable du service Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

David Goutorbe et Roland Mignard accueillent l'assemblée. Puis, David Goutorbe déroule l'ordre du jour. Il remercie les membres du bureau et les conseillers de quartier pour leur implication dans le conseil, en soulignant l'investissement constant d'une vingtaine de membres dans les 2 commissions voirie et animation, et la particulière bonne ambiance qui règne durant leurs temps de travail.

La voirie

Olivier Jandard informe les conseillers des suites données aux différentes demandes du Conseil de Quartier, et délivre diverses informations contenues dans le document ci-joint. 17 demandes ont été traitées concernant l'environnement, l'entretien, des opérations de marquage, de signalisation... 13 autres demandes sont en cours d'étude.

Roland Mignard souligne le bon avancement des travaux, et la prise en compte systématique de toutes les demandes.

Frédéric Fournier se présente. Il a intégré la Ville de Roanne au 1^{er} octobre en qualité de responsable du pôle voirie, éclairage et signalisation. C'est son 1^{er} conseil de quartier, et il fait le constat d'une instance constructive et pleine d'initiatives. Il souhaite qu'elle poursuive dans cette dynamique.

M. Heyse souligne la problématique des gros pots de fleurs sur les trottoirs qui masquent la visibilité pour les automobilistes, et créent des situations dangereuses, notamment lorsque les mamans empruntent les passages piétons avec des poussettes.

Une marche active sera prochainement organisée en présence de M. le Maire, pour lister des points d'améliorations sur divers secteurs. Ce sera l'occasion d'évoquer ce positionnement problématique des gros pots, mais également le réaménagement du sens de circulation entre les rues Jean-Jacques Rousseau et St Alban.

Une conseillère soulève le problème des ordures ménagères non ramassées en raison du stationnement alterné sur certaines rues.

Frédéric Fournier entend bien cette remarque, mais explique toutefois, les avantages liés à ce mode de stationnement : il permet de préserver la chaussée, de partager les inconvénients de ce stationnement (moins de lumière pour les habitations en rez de chaussée), et facilite le nettoyage des voiries.

Un habitant de la rue Littré indique ses difficultés à sortir de son garage en raison du non-respect des bandes jaunes par certains automobilistes. Il lui est rappelé la nécessité d'en informer immédiatement le CPU dont David Goutorbe souligne la réactivité.

Les animations

La fête de la musique du 21 juin a enregistré globalement une bonne participation. La formule « soirée dansante » a été très appréciée des habitants.

L'idée d'une animation pour Halloween a été abandonnée. Il faut bien reconnaître que, d'une manière générale, cette animation n'a jamais connu de grand succès dans l'Hexagone, et périclité d'année en année.

Les fêtes de fin d'année les 21, 22 et 23 décembre :

- Vendredi soir de 17h à 20 h : la soupe du Conseil de Quartier préparée et distribuée par les conseillers de quartier.
- Samedi 22 de 10h30 à 19h : animations dans le chalet durant la matinée, promenades en calèche, jeux en bois, spectacle de clown et magie.
- Dimanche 23 : distribution de papillotes par le Père Noël, pendant le marché du matin.

M. Heyse indique que si le centre bénéficie d'une subvention de l'Etat, il organisera un repas partagé gratuit, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

M. Tilloy et Mme Néron travaillent toujours sur leur projet de mémoire du quartier.

L'idée d'une boîte à lire qui pourrait être installée sur une aire de covoiturage couverte, près de la gare, est en réflexion. Agnès Desporte rappelle une réunion des conseils de quartier avec le Conseil Municipal d'Enfants, le lundi 22 octobre à 17 h 30, aux fins de mutualiser leurs projets sur ce thème.

Un conseiller tient à féliciter la Ville de Roanne pour ses réalisations de chemins piétonniers le long du Renaison et de la Loire. Toutefois, il souligne la difficile cohabitation avec les cyclistes, dont la présence souvent non annoncée, surprend les piétons.

Présentation du programme du Centre Social

M. Heyse, Directeur du Centre Social Marceau Mulsant informe de la nouvelle présidence du Centre, tenue par Sylvianne Fiot qui succède à M. Humbert. Le conseil d'administration compte aussi davantage de membres, et c'est une vraie satisfaction, souligne M. Heyse

Puis, M. Heyse présente les différentes populations accueillies, et le programme d'activités.

Un multi accueil pour les 0-4 ans , un accueil de loisirs pour les 4-12 ans , un espace ados pour les 11-17 ans.

Garde d'enfants, rencontres avec des assistantes maternelles, permanences PMI, accompagnement à la scolarité, groupes de discussions pour les jeunes, la structure s'adapte aux besoins de toutes les générations. Elle accueille également diverses associations : tango vagabond et argentin, danses latines, qi Gong..., propose pour les adultes divers ateliers de cuisine, de pâtisserie, de français, d'initiation aux outils multimédia, des sorties collectives, de la couture, des marches, de la gymnastique douce.... Le programme est riche et complet, il s'enrichit des demandes de la population - dont la mixité est un véritable atout - et répond à leurs besoins en termes de loisirs et d'apprentissages divers. A noter que 310 familles sont adhérentes du Centre Social.

M. Heyse souligne le travail de qualité réalisé grâce au soutien du service scolaire de la Ville, s'agissant de l'accompagnement à la scolarité par les bénévoles du centre ; à noter qu'il concerne 24 enfants.

Il se réjouit également de l'excellent travail avec le Conseil de Quartier. Il exprime d'ailleurs sa satisfaction d'avoir une place d'invité permanent au sein de cette structure.

La collaboration avec les commerçants, et d'une façon générale, avec tous les acteurs du quartier est importante pour la qualité de vie dans le quartier, dit-il encore. C'est un quartier qui bouge, les animations sont d'ailleurs largement relayées par le Progrès ; c'est aussi un vrai « plus » qui concourt à redonner progressivement une nouvelle image de ce quartier en pleine évolution.

Il remercie encore la Ville dont les services sont « hyper présents » sur le quartier.

Mme Boyer, conseillère et membre du club seniors Paul Vernay, tient également à souligner le dynamisme de cette structure qui compte 540 adhérents au minimum, et offre des activités très variées : danse, aquagym, peinture, Qi

Gong... Tout comme M. Heyse, elle fait le constat d'une évolution très favorable du quartier, et remercie la Ville de Roanne pour toutes ses actions en ce sens, le Jardin des senteurs par exemple, les différents travaux de voirie ...

Le planning des réunions des groupes de travail

- ↳ Animation : mercredi 24 octobre à 18h30 au Centre Social
- ↳ Voirie : mercredi 28 novembre à 18 h 30 au Centre Social

Questions et informations diverses

- Qu'en est-il du projet des Halles ? Roland Mignard répond qu'il se poursuit et que 2019 connaîtra des évolutions certaines.
- Un parking sera-t-il prévu pour les usagers CMPP rue Pierre Semard ? oui, il y aura notamment des places réservées.
- Quelle évolution des pistes cyclables à Roanne ? Roland Mignard répond qu'elles sont mises en oeuvre chaque fois que l'infrastructure le permet.
- Demande d'installer, une nouvelle corbeille à déchets dans le quartier du Grand Marais. Elle avait été retirée lors du regroupement scolaire qui avait conduit à l'abandon du jardin public.
- L'incivisme lié aux déjections canines est-il verbalisé ? Roland Mignard indique que plusieurs verbalisations ont déjà été dressées. Toutefois, l'exercice n'est pas aisé pour la Police Municipale, car il nécessite de se trouver sur les lieux au moment propice. Mme Boyer fait remarquer l'accumulation de ces déjections rue Camille Desmoulin.
- M. Heyse rappelle que la cour du Centre Social a vocation de cour, et que les véhicules stationnés sur cet espace restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, David Goutorbe lève la séance à 19h30.

Prochain Conseil de Quartier mercredi 6 février 2019 à 18h30
Centre Social Marceau, 3, rue Marceau.